COMMUNICATION PUBLICITAIRE

# ECOFI CHOIX RESPONSABLE CLIMAT - C

OPC Multi-actifs

Article 9

Septembre 2026

## Objectif de gestion

FCPE nourricier d'ECOFI AGIR POUR LE CLIMAT visant à optimiser la performance d'un portefeuille géré selon une approche ISR, avec une dominante action orientée développement durable. Il contribue (5 à 10%) au financement d'entreprises solidaires non cotées du domaine de l'environnement.

Multi-actifs

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Actif net du fonds (en M€) | 14,85 | Exposition risque actions (%) | 75,86 | Note PRISME | +6,76 |
| Valeur liquidative (€) | 22,12 | Sensibilité Taux | +0,74 | Titres solidaires (%) | 100,02 |
| Performance nette mois | -2,94% | Sensibilité Crédit | +0,77 | SCR OPC (%) | 35,13 |
| Performance nette YTD | +25,97% | Volatilité OPC (%) | 13,88 | Part d'OPC (%) | 100,00 |
| Investissements durables (%) - SFDR | 100,00 | Volatilité indice (%) | 9,24 | Nombre de lignes | 1 |


**Miguel Rodrigues**
Gérant




### SRI *

1 2 3 **4** 5 6 7

### Horizon de placement

5 ans

### Zone d'investissement

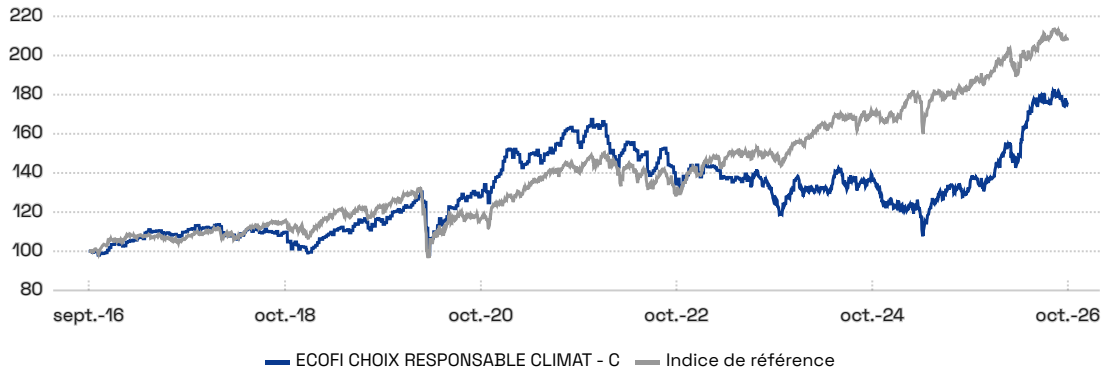
Zone Euro / OCDE

### Code ISIN

FR0014016TE2

### Evolution de la valeur liquidative

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps.

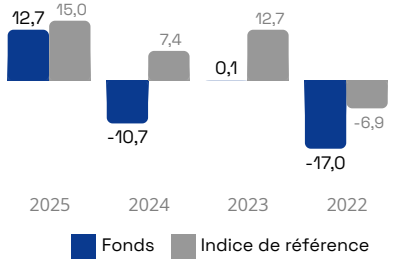



Performances recalculées sur la base des performances nettes de la part H avant la création de la part C le 17/04/2026. La somme des frais directs et indirects est la même pour les 2 parts

### Performances nettes glissantes

| en % | | YTD | 1 mois | 3 mois | 6 mois | 1 an | 3 ans | 5 ans | 10 ans |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| OPC | Performance | +25,97 | -2,94 | -1,82 | +18,73 | +31,90 | +36,21 | +12,46 | +75,00 |
| | Volatilité | | | | | +13,88 | +14,55 | +14,20 | +13,58 |
| Indice de référence | Performance | +7,70 | -1,75 | -0,61 | +8,24 | +12,86 | +39,78 | +47,45 | +107,64 |
| | Volatilité | | | | | +9,24 | +9,45 | +10,26 | +11,26 |
| Ecart/indice | | +18,27 | -1,19 | -1,21 | +10,49 | +19,04 | -3,57 | -35,00 | -32,64 |

### Performances nettes calendaires (%)




**Code Bloomberg :** Néant
**Type de part :** Capitalisation
**Forme juridique :** FCPE
**Classification / Stratégie :** OPC Multi-actifs
**Dépositaire :** CACEIS BANK
**Devise de la part :** EUR
**Valorisation :** Quotidienne
**Date de creation :** 16/04/2026
**Elligible PEA-PME :** NON
**Elligible PEA :** NON
**Indicateur de référence :** 75% MSCI EURO NET RETURN EURO / 25% ESTR OIS À PARTIR DU 03/12/2021

**OPCVM :** Non
**Règlement/Livraison :** J+1
**Délai de notification :** 09h00
**Frais de gestion directs maximum :** 0,50%
**Commission de surperformance :** Néant
**Commission de souscription acquise :** Néant
**Commission de souscription non acquise :** +1,50
**Commission de rachat acquise :** Néant
**Commission de rachat non acquise :** Néant

*Le Label Finansol garantit la solidarité et la transparence du produit (www.finansol.org) (1) Fonds ISR selon la méthodologie ECOFI. (2) Les références à un label ou à une récompense ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire. Le présent document ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée. Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Il est recommandé, avant tout investissement, de lire le Document d'Information Clé (ou DIC) de l'OPC. Les documents d'informations périodiques des OPC sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements ou sur notre site internet. (3) Les indicateurs clés et leur variation sur un mois sont calculés à la date de valorisation du présent reporting. (4) Vous pouvez vous référer à la page relative à cet OPC sur notre site Internet afin de connaître le calcul des différentes composantes du SCR Marché ici affiché, étant rappelé que ce calcul est purement indicatif. (6) L'indicateur synthétique de risque SRI (Synthetic Risk Indicator) va de 1 (risque faible) à 7 (risque plus élevé). La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Tous les risques ne sont pas toujours intégralement pris en compte par l'indicateur de risque. Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section «Principaux risques» du Prospectus. (5) En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du Fonds est de mieux gérer le risque de durabilité. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur dans lequel l'émetteur concerné opère. Il existe un risque qu'Ecofi évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds.

# ECOFI CHOIX RESPONSABLE CLIMAT - C

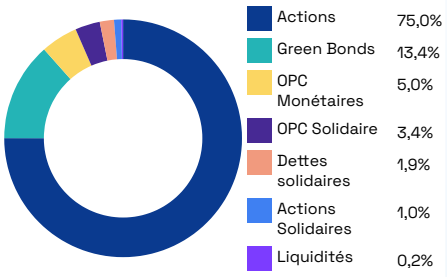
Reporting financier

Septembre 2026

## Commentaire de gestion

En septembre, les pressions inflationnistes sur l'énergie ont poussé les rendements obligataires à des niveaux record des deux côtés de l'Atlantique, alimentées par la perspective d'un resserrement monétaire prolongé. Ce mouvement a été soutenu par la Fed, qui a entamé un nouveau cycle de hausse des taux, ainsi que par la BCE, auteur d'un second relèvement de ses taux directeurs au cours du mois. L'écart de rendement à 10 ans entre la France et l'Allemagne a franchi les 120 points de base pour la première fois depuis 2012 sur fond de tensions budgétaires. Dans cet environnement les marchés actions font néanmoins preuve de résistance soutenus par la dynamique de l'IA et les bons résultats. En septembre, le fonds s'inscrit en baisse, s'alignant sur le repli généralisé des marchés actions. Le portefeuille a bénéficié de son absence d'exposition aux secteurs de la finance, de l'automobile et du luxe.La thématique des énergies renouvelables a affiché des trajectoires divergentes : alors que certains producteurs ont progressé, Voltalia a fortement reculé, pénalisé par des résultats inférieurs aux attentes et une révision à la baisse de ses objectifs.Au sein d'un secteur des matériaux globalement orienté à la baisse, les valeurs de la thématique des ingrédients ont tiré leur épingle du jeu et nous avons pris des bénéfices sur DSM, Symrise et Corbion.

## Répartition par type d'actif




## Principaux mouvements du mois

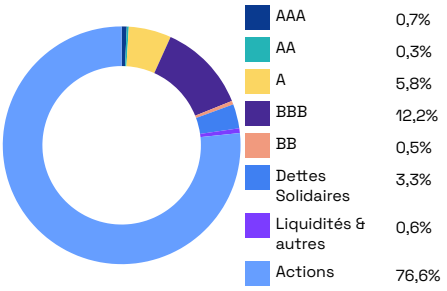
### Achats/renforcements

ELIS SA -W/I
RENEW HOLDINGS PLC
GLAXOSMITHKLINE
ACEA 0.25 28/07/30

### Ventes / Allègements

INTERTEK GROUP
CORBION NV
KINGSPAN GROUP PLC
DSM-FIRMENICH AG

## Répartition par notation long terme **



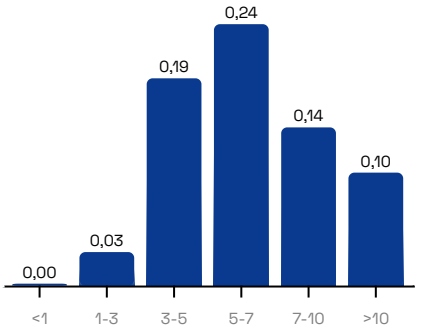

## Exposition par type d'actif

| | sept. | avr. | 2025 |
|---|---|---|---|
| **Actions pays OCDE** | 75,0% | 80,7% | 82,7% |
| **TOTAL ACTIONS** | **75,0%** | **80,7%** | **82,7%** |
| **Obligations Etat OCDE** | 1,9% | | 0,3% |
| **Obligations crédit** | 11,6% | 8,3% | 10,5% |
| **TOTAL OBLIGATIONS** | **13,4%** | **8,3%** | **10,7%** |
| **Actions Solidaires** | 1,0% | 1,0% | 1,3% |
| **Dettes Solidaires** | 1,9% | 1,7% | 2,3% |
| **OPC Solidaires** | 3,4% | 3,2% | 2,7% |
| **TOTAL SOLIDAIRES** | **6,3%** | **5,9%** | **6,2%** |
| **Monétaires et liquidités** | 0,3% | 0,5% | 0,4% |
| **Autres** | 5,0% | 4,5% | |
| **TOTAL AUTRES** | **5,4%** | **5,0%** | **0,4%** |

## Contribution à la performance nette

| | |
|---|---|
| **Liquidités** | -0,00% |
| **Actions** | -2,61% |
| **Liquidités à terme** | -0,06% |
| **Green Bonds** | -0,25% |
| **OPC Monétaires** | 0,01% |
| **OPC Solidaire** | 0,01% |
| **Dettes solidaires** | 0,00% |
| **Total** | -2,94% |

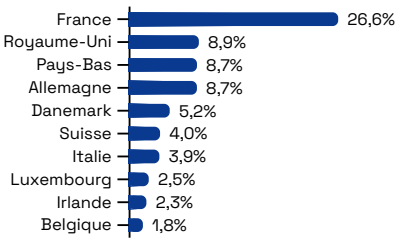
## Sensibilité taux par maturité **




## Principales lignes en portefeuille

| | |
|---|---|
| SPIE SA | +2,80 |
| NATIONAL GRID PLC | +2,76 |
| E.ON | +2,70 |
| INTERTEK GROUP | +2,68 |
| BUREAU VERITAS | +2,55 |
| MERSEN (EX CARBON LORRAINE) | +2,47 |
| SCHNEIDER ELECTRIC_SE | +2,35 |
| DANONE | +2,33 |
| KINGSPAN GROUP PLC | +2,25 |
| ARCADIS NV | +2,25 |

## Top 10 Répartition actions par pays **




** Répartitions calculées en transparisation. Dans le cas de la détention de fonds externes, ils ne sont pas transparisés.

**Avertissement** : COMMUNICATION PUBLICITAIRE - Le présent document ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat d'actions de la SICAV et n'a pas de valeur contractuelle. Il n'est pas destiné à être remis à des clients ne possédant pas l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus. Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Il est recommandé, avant tout investissement, de lire le Document d'Information Clé (ou DIC) de l'OPC. Les documents d'informations périodiques des OPC sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements ou sur notre site internet. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l'émission et du rachat des actions et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l'investisseur. Ecofi Investissements est susceptible de détenir des liens d'intérêt (notamment gestionnaire ou distributeur) ou de détenir des positions sur les OPC ou les valeurs mentionnées. Une quote-part des frais de fonctionnement et de gestion peut-être éventuellement attribuée à un tiers distributeur afin de rémunérer l'acte de commercialisation dudit OPC.

ECOFI INVESTISSEMENTS – ENTREPRISE A MISSION - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés sous le numéro GP97004
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 7 111 836 € - 999 990 369 R.C.S. Nanterre - APE 66.30Z
Identifiant unique REP n°FR308133_01LYLF
12 boulevard de Pesaro – CS 10002 – 92024 Nanterre Cedex

GROUPE CRÉDIT COOPÉRATIF

# ECOFI CHOIX RESPONSABLE CLIMAT - C

Reporting extra-financier

Septembre 2026

## PRISME, la méthodologie propriétaire de notation extra-financière par Ecofi

Pour les entreprises, la méthodologie propriétaire PRISME repose sur 3 principes

**Notation propriétaire PRISME**

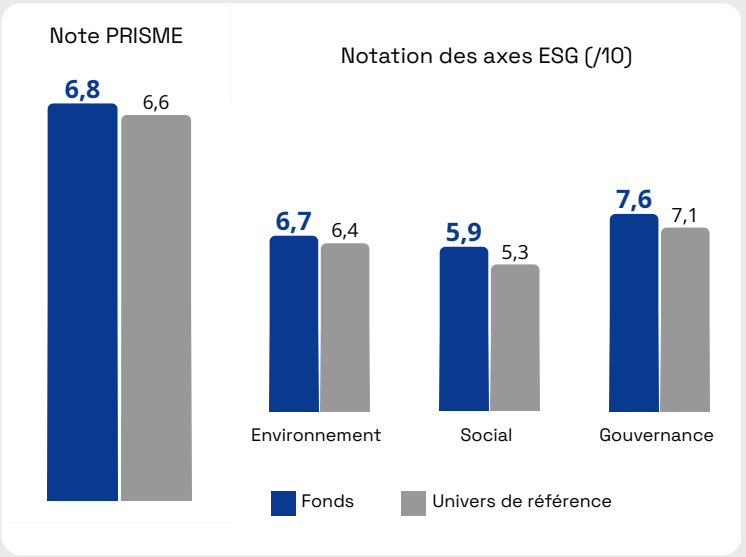
Notre méthodologie propriétaire de notation extra-financière est équipondérée entre les trois axes Environnemental, Social et Gouvernance.
Notre prisme d'investisseur engagé nous amène pour chacun de ces axes à surpondérer d'une part, les enjeux ESG clés propres à chaque secteur, qui influencent significativement la performance financière et la durabilité ; et d'autre part, 9 critères supplémentaires qui nous aident à distinguer les entreprises qui prennent des mesures significatives pour améliorer leur performance globale ESG.

**Stratégie d'exclusions**

Exclusions des paradis fiscaux
Exclusions sectorielles (armes controversées, jeux d'argent, tabac, pesticides, huile de palme, charbon, pétrole, gaz et énergies fossiles non conventionnelles).

**Analyse des controverses**

Evaluation des controverses en fonction de leur impact et sur la base de 3 critères (gravité, fréquence, réaction de l'entreprise), avec une surpondération des critères de gravité et de réaction.



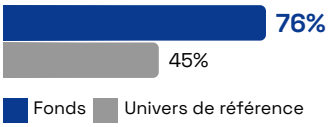

### CA aligné avec la taxonomie verte UE (% pondéré)

| 36 | 14 |
|---|---|
| Fonds | Univers |

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 79% / 36%

Source : MSCI Solutions

### Objectifs de décarbonation validés par la SBTi




Fonds Univers de référence

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 99% / 91%

Source : MSCI Solutions

## Indicateurs d'impact ESG

Les indicateurs d'impact ESG évaluent a posteriori les impacts des entreprises détenues en portefeuille sur leur environnement et leurs parties prenantes, à hauteur de l'investissement réalisé, et sont comparés à un ensemble de valeurs de l'univers pondérées en fonction de leur valeur d'entreprise.

### Emissions de gaz à effet de serre

**Intensité carbone**

Unité : T $CO_2$ eq/M€ CA

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 99% / 100%




Fonds Univers de référence

Intensité carbone par million d'euros investi :

51 $CO_2$/M€ investi

**Empreinte carbone du portefeuille**

406 Tonnes équivalent $CO_2$

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 100% / 100%

Sources : MSCI Solutions, Ecofi

### Alignement avec le scénario 1,5°C

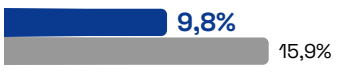



Fonds Univers de référence

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 99% / 91%

Sources : ISS ESG, Ecofi

### Différence salariale Homme / Femme




Fonds Univers de référence

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 90% / 95%

Source : MSCI Solutions, Ecofi

### Variation d'effectifs




Fonds Univers de référence

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 99% / 95%

Sources : MSCI Solutions, Ecofi

ECOFI INVESTISSEMENTS – ENTREPRISE A MISSION - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés sous le numéro GP97004
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 7 111 836 € - 999 990 369 R.C.S. Nanterre - APE 66.30Z
Identifiant unique REP n°FR308133_01LYLF
12 boulevard de Pesaro – CS 10002 – 92024 Nanterre Cedex

GROUPE CRÉDIT COOPÉRATIF

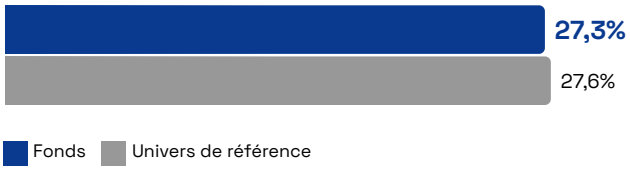
# ECOFI CHOIX RESPONSABLE CLIMAT - C

Reporting extra-financier

Septembre 2026

## Parité hommes / femmes

### % de femmes dans l'encadrement




Taux de couverture (Fonds / Univers) : 33% / 28%

Sources : MSCI Solutions, Ecofi

## Responsabilité fiscale

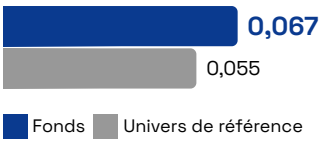
**Taux d'impôt effectif moyen**




Sources : MSCI Solutions, Ecofi

## Empreinte biodiversité

**PDF/M$ CA**

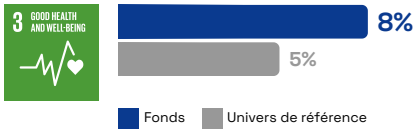



Taux de couverture (Fonds / Univers) : 96% / 81%

Source : MSCI Solutions

## Alignement avec les Objectifs de Développement Durable

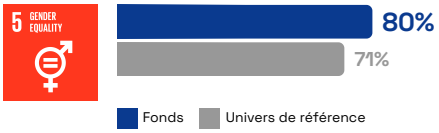
### Bonne santé et Bien-être




Taux de couverture (Fonds / Univers) : 100% / 96%

Sources : MSCI Solutions, Ecofi

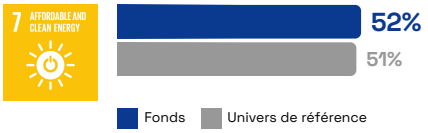
### Egalité entre les sexes




Taux de couverture (Fonds / Univers) : 100% / 96%

Sources : MSCI Solutions, Ecofi

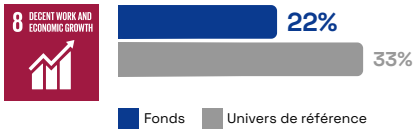
### Energie propre et d'un coût abordable




Taux de couverture (Fonds / Univers) : 100% / 96%

Sources : MSCI Solutions, Ecofi

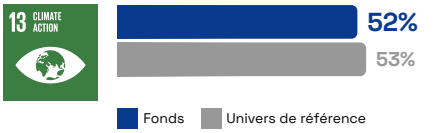
### Travail décent et croissance économique




Taux de couverture (Fonds / Univers) : 100% / 96%

Sources : MSCI Solutions, Ecofi

### Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques




Taux de couverture (Fonds / Univers) : 100% / 96%

Sources : MSCI Solutions, Ecofi

Pour en savoir plus, le code de transparence est disponible sur le site : **https://www.ecofi.fr/informations-isr**

Certain information contained here in (the "Information") is sourced from/copyright of MSCI Inc., MSCI ESG Research LLC, or their affiliates ("MSCI"), or information providers (together the "MSCI Parties") and may have been used to calculate scores, signals, or other indicators. The Information is for internal use only and may not be reproduced or disseminated in whole or part without prior written permission. The Information may not be used for, nor does it constitute, an offer to buy or sell, or a promotion or recommendation of, any security, financial instrument or product, trading strategy, or index, nor should it be taken as an indication or guarantee of any future performance. Some funds may be based on or linked to MSCI indexes, and MSCI may be compensated based on the fund's assets under management or other measures. MSCI has established an information barrier between index research and certain Information. None of the Information in and of itself can be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. The Information is provided "as is" and the user assumes the entire risk of any use it may make or permit to be made of the Information. No MSCI Party warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness of the Information and each expressly disclaims all express or implied warranties. No MSCI Party shall have any liability for any errors or omissions in connection with any Information herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.

ECOFI INVESTISSEMENTS – ENTREPRISE A MISSION - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés sous le numéro GP97004
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 7 111 836 € - 999 990 369 R.C.S. Nanterre - APE 66.30Z
Identifiant unique REP n°FR308133_01LYLF
12 boulevard de Pesaro – CS 10002 – 92024 Nanterre Cedex

GROUPE CREDIT COOPERATIF

# Principes et méthodologies de calcul des indicateurs d'impact ESG

## Emissions de gaz à effet de serre

Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) générées par les entreprises détenues en portefeuille sont exprimées en tonne équivalent CO2 (t CO2eq). Le calcul prend en compte les émissions scope 1, 2 et 3.
• L'intensité carbone est calculée en divisant les émissions annuelles de GES des entreprises par leur chiffre d'affaires, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.Le calcul de l'intensité carbone du portefeuille ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires et les green bonds.
• L'empreinte carbone absolue mesure les émissions annuelles de GES (Scope 1, 2, 3) des entreprises investies par le portefeuille, rapportées à la part de la valeur d'entreprise détenue dans ces entreprises. Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires. L'empreinte carbone par million d'euros investi est l'empreinte carbone du fonds rapporté à son encours total.

## Différence salariale Homme / Femme

Afin de mesurer l'égalité des sexes au sein des sociétés investies, nous nous appuyons sur :
• La représentation des femmes à des postes d'encadrement, en comparant la part des femmes au niveau managérial des entreprises, pondérée par le poids au sein du portefeuille.
• L'écart de rémunération entre les sexes, calculé comme la différence entre la rémunération des hommes et des femmes, rapportée à celle des hommes, et pondéré par le poids de chaque entreprise en portefeuille. Un écart de rémunération positif indique une rémunération plus élevée pour les hommes, tandis qu'un écart de rémunération négatif montre que les femmes perçoivent un salaire supérieur. L'égalité salariale est atteinte lorsque l'écart est nul.
• Le calcul ne prend en compte ni les titres d'états, ni les émissions solidaires.

## Alignement avec les ODD

Ecofi calcule l'alignement des portefeuilles avec les ODD à travers une analyse complète de chaque société investie : cette analyse ne se limite pas aux produits conçus par les sociétés mais intègre également la qualité des politiques ESG internes et leur implication dans des controverses et dans les secteurs sensibles, qui peuvent générer un impact négatif sur les ODD mêmes.

Pour ce niveau d'analyse, Ecofi utilise les données fournies par la recherche de MSCI ESG Research.

La méthodologie calcule 2 notations pour chacun des 17 ODD pour chaque société : l'alignement des produits et l'alignement opérationnel.
• L'alignement des produits prend en compte les produits des sociétés, en termes de CA alignés avec les 17 ODD, et l'implication dans des secteurs sensibles. Cette dimension donne 5 résultats possibles (fortement aligné, aligné, neutre, désaligné, fortement désaligné)
• L'alignement opérationnel considère la note ESG (exclusivement avec les critères concernés par les ODD) et l'implication dans des controverses. Cette dimension donne 5 résultats possibles (fortement aligné, aligné, neutre, désaligné, fortement désaligné).
Ecofi considère une société comme alignée avec un ODD si elle a un alignement des produits fortement aligné ou alignée et concomitamment un alignement opérationnel fortement alignée ou alignée.

## Objectifs de décarbonation validés par la SBTi

Cet indicateur évalue la part du portefeuille investie dans des entreprises ayant défini des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre validés par la Science Based Target initiative (SBTi). Le résultat est obtenu en agrégeant, selon leur poids dans le portefeuille, les entreprises disposant d'objectifs climatiques validés par la SBTi.
Le calcul de l'indicateur ne prend pas en compte les titres d'Etats et les émissions solidaires.

## Alignement avec le scénario 1,5°C

L'indicateur calcule le pourcentage d'actif investi considéré comme aligné avec le scénario climatique 1,5° SDS (Sustainable Development Scenario) de l'Agence Internationale de l'Énergie. Le calcul pour évaluer l'alignement des émetteurs avec le scenario SDS est fondé sur la différence entre :
• les émissions annuelles d'une société d'ici à 2050, estimées sur la base des émissions passées, l'adhésion à la Science Based Target initiative et la qualité de la stratégie climatique
• le budget carbone alloué à la même société pour le scenario SDS, estimé sur la base du budget sectoriel prévu par l'Agence Internationale de l'Energie et recalculé en fonction de la part de marché de la société dans le secteur.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires.

## Variation d'effectifs

La variation d'emplois au sein de chaque entreprise et appréciée en faisant la différence entre les effectifs de l'année N et les effectifs de l'année N-1.
Les variations supérieures de +/- 20% sont exclues afin de limiter l'impact des changements de périmètre (acquisitions et cessions).
Le résultat à l'échelle du portefeuille est obtenu en pondérant les résultats individuels par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille. Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires.

## Parité hommes / femmes

Afin de mesurer l'égalité des sexes au sein des sociétés investies, nous nous appuyons sur la représentation des femmes au niveau managérial des entreprises, pondérée par le poids au sein du portefeuille.Le calcul ne prend en compte ni les titres d'états, ni les émissions solidaires.

## Responsabilité fiscale

Une fiscalité responsable des entreprises favorise une économie durable, réduit les inégalités et soutient une croissance inclusive en permettant aux gouvernements de financer des programmes sociaux et environnementaux. À l'inverse, l'évitement fiscal a un coût social élevé, affaiblissant le développement des infrastructures et des politiques publiques. Il est donc essentiel que les entreprises paient leur juste part d'impôt.
Ecofi suit, en ce sens, un indicateur clé : le taux d'impôt effectif moyen, qui évalue la moyenne des taux d'imposition des entreprises sur cinq ans. Un taux supérieur à notre univers de référence indique un meilleur engagement fiscal.
Chaque résultat est pondéré par le poids de chaque entreprise, sans tenir compte des titres d'État et des émissions solidaires.

## Empreinte biodiversité

L'empreinte biodiversité du portefeuille est mesurée à partir de l'intensité du PDF (Potentially Disappeared Fraction of species).
Le PDF est un indicateur qui mesure la part d'espèces locales susceptibles de disparaître de façon potentiellement irréversible sous l'effet des pressions environnementales des activités humaines. Concrètement, plus cet indicateur est proche de zéro, moins il y a d'espèce menacées de disparation. A l'inverse, plus il est élevé, plus le nombre d'espèces potentiellement perdues est important.
L'empreinte biodiversité, mesurée à partir de l'intensité du PDF du portefeuille, est calculée en divisant le PDF des entreprises par leur chiffre d'affaires, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.
Le calcul de l'empreinte biodiversité du portefeuille ne prend pas en compte les titres d'Etats et les émissions solidaires.

ECOFI INVESTISSEMENTS – ENTREPRISE A MISSION - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés sous le numéro GP97004
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 7 111 836 € - 999 990 369 R.C.S. Nanterre - APE 66.30Z
Identifiant unique REP n°FR308133_01LYLF
12 boulevard de Pesaro – CS 10002 – 92024 Nanterre Cedex

GROUPE CRÉDIT COOPÉRATIF